

Vice-caché suite à achat scooter d'occasion

Par mariah0666, le 10/04/2008 à 11:56

Mon copain a acheté un scooter d'occasion à un professionnel en aout 2007. Suite à cet achat, il a ramené 3fois le scooter en 1 mois au professionnel car celui-ci ne démarrait pas hormis le trajet pour ramener le scooter chez lui après chaque acte de réparations du professionnel. Le professionnel n'a jamais vraiment remis en état le scooter et n'a jamais voulu un arrangement à l'amiable c'est à dire reprendre le scooter et le rembourser. Mon copain lui a envoyé 2 lettres recommandées pour lui demander un arrangement à l'amiable sans aucune réponse du professionnel à ses courriers. Nous sommes allés au commissariat pour porter plainte, ils n'ont pas voulu la prendre et nous ont indiqué devoir envoyé la plainte directement au tribunal. Ce que l'on a fait. Mon copain vient de recevoir une convocation au tribunal pour le 7 mai 2008 pour l'instance, ce qui est proche. Sachez que mon copain paye une assurance depuis août 2007 pour un scooter qui ne fonctionne pas et qui est dans sa cave en attente. Il l'avait acheté pour pouvoir aller travailler. Ne pouvant l'utiliser, il est obligé de prendre les transports en commun tous les jours, ce qui lui rallonge de 3fois le temps pour aller travailler et ce qui lui coûte de l'argent tous les jours. Malheureusement, habitant chez ses parents, il n'a pas le droit à l'aide juridictionnel comme les revenus du foyer sont trop élevés pour prendre un avocat. Il ne touche que le SMIC donc ne peut pas se payer n'importe quel avocat. Mes questions sont les suivantes: que peut-il réclamer exactement en + du remboursement du scooter? Son assurance? Le coût de ses trajets en transport en commun? Faut-il un document d'un autre professionnel en scooter indiquant que le scooter a un vice caché depuis le départ? Peut-il présenter le témoignage d'une personne qui nous a aidé à avoir un arrangement à l'amiable avec ce professionnel? Que faut-il envoyer et à qui avant l'audience? Combien ça peut lui coûter en frais d'avocat? Avez-vous un avocat à nous conseiller dans le secteur de Lyon pour ce genre d'affaire relativement simple pour un avocat? Merci d'avance de votre réponse rapide